

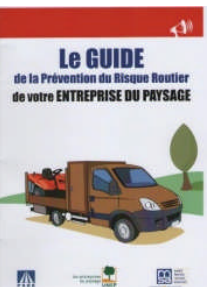
# LES OUTILS METHODOLOGIQUES

## LE REFERENTIEL « SYSTEME DE MANAGEMENT DE SECURITE ROUTIERE »

Afin que les entreprises disposent d'un support méthodologique complet pour la prévention du risque routier, PSRE a réalisé, en partenariat avec la FFSA et des professionnels de la prévention, et avec le soutien de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières, le référentiel «Système de management de sécurité routière». Ce document propose une démarche structurée qui peut servir de base à la certification de votre système de management du risque routier via des organismes comme le CNPP.



## LES GUIDES PRATIQUES



REUSSIR LA PREVENTION DU RISQUE ROUTIER DE VOTRE PME

LE GUIDE DE LA PREVENTION DU RISQUE ROUTIER...

- ... DE VOTRE ENTREPRISE ARTISANALE
- ... DE VOTRE ENTREPRISE DU BATIMENT
- ... DE VOTRE ENTREPRISE DU PAYSAGE
- ... ETC

Très pratiques et concrets, ces documents permettent d'engager le dialogue avec vos salariés en vous appuyant sur des fiches thématiques support. Elles sont souvent établies et adaptées suivant les métiers, en coopération avec les branches professionnelles intéressées.

## LES DVD ET CD ROM

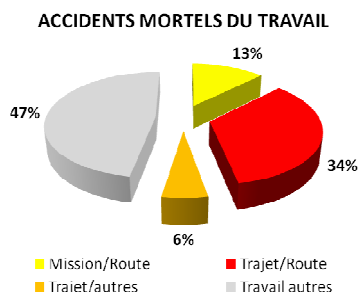
Des films scénarios d'accidents et supports de débat responsabilité et/ou prévention

Un CD ROM « Actions » que de nombreux professionnels, et entreprises ont contribué à rendre aussi vivant et complet que possible à travers de nombreux exemples.



## L'ENJEU HUMAIN

En France la route représente chaque année 50% des accidents du travail mortels : près de 500 salariés tués, 9 000 invalides, 80000 accidents avec arrêt, et probablement 1 million d'accidents matériels, dus à la circulation et liés au travail, que ce soit en mission (25%) ou en trajet domicile-travail (75%)

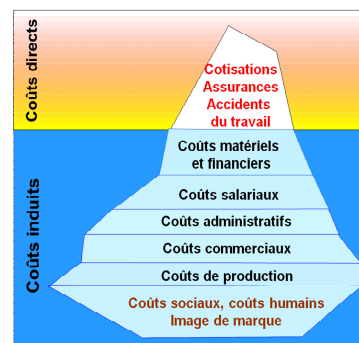


## L'ENJEU RESPONSABILITE

- L'employeur a obligation de sécurité pour ses salariés en mission.
- Il y a lien de subordination, créé par le contrat de travail, lorsque le salarié conduit un véhicule en mission.
- La responsabilité de l'employeur pourra être recherchée, au titre du Code du travail, et des Codes pénal, civil, de la sécurité sociale, des assurances, de la santé publique...
- La faute inexcusable de l'employeur pourra être prononcée.

## L'ENJEU ECONOMIQUE

Le **coût** des accidents de la circulation **dépasse** de beaucoup vos cotisations d'assurance Accidents du travail, Responsabilité du chef d'entreprise et Flotte automobile.



- **La réparation des préjudices** peut aller bien au-delà des plafonds de ces assurances.
- **Les coûts induits** sont de 2 à 3 fois les coûts directs.
- **L'absentéisme** résultant des accidents routiers a un impact important sur la performance de l'entreprise.

## EMPLOYEUR

Responsable DRH ou HSE,  
Directeur financier ou Assurances  
Gestionnaire de flotte ou logistique

## COLLECTIVITE

Autorité organisatrice des transports,  
Gestionnaire d'infrastructures routières,  
Organisateur des services au public,  
Promoteur du territoire  
et de son développement économique



## VOUS SOUHAITEZ

Echanger des idées et passer à l'action  
Gérer le risque routier des salariés en mission  
Rendre leurs trajets domicile-travail  
« Plus sûrs, plus efficaces et plus propres »

## VOTRE PARTENAIRE



"La maîtrise du risque routier en entreprise"

Association loi de 1901

[www.asso-psre.com](http://www.asso-psre.com)

# LES OUTILS D'ANIMATION PSRE

## 1- La Table Ronde "responsabilité civile ou pénale en cas d'accident de la circulation d'un salarié"

Convaincre les participants qu'il faut traiter ce risque dans leur plan de prévention. Expliquer conséquences et actions de prévention possibles.

DUREE 2h30 - 15mn de films - 60 min de débat en table ronde - 45 min de questions réponses.  
AUDIENCE de 25 à 150 employeurs

Avec la participation d'experts : Procureur, Avocat, Assureur, préventeurs de la CARSAT ou de la MSA.

## 2- L'atelier "Diagnostic Flash"

Permet aux employeurs d'évaluer le niveau de gestion du risque routier en mission et de définir les actions prioritaires à mettre en place dans leur organisation, notamment à travers la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels.

DUREE 2h30.  
AUDIENCE de 15 à 40 employeurs

40 questions/réponses avec boîtiers interactifs, sur 8 thèmes de management. Chacun évalue son niveau de gestion du risque routier et le compare à celui des autres participants. Ceci permet d'engager des échanges très concrets avec des collègues et des experts de la prévention, d'identifier les freins et trouver les solutions adaptées.

## 3- "L'observatoire en ligne"

[observatoire-risqueroutierpro-psre.com](http://observatoire-risqueroutierpro-psre.com)

C'est la version individuelle du "diagnostic flash". Basé sur les mêmes questions, il permet de s'évaluer en 15 minutes par simple connexion internet.. Il permet de comparer son niveau avec la moyenne des entreprises ayant déjà répondu. Sur cette base il est facile de décider des priorités d'actions à mettre en place, mais sans échanger avec collègues ou experts.



## L'ASSOCIATION PSRE

Association sans but lucratif loi de 1901

Plus de 100 adhérents, Entreprises, Collectivités, Branches professionnelles, Personnes physiques acteurs de prévention...

Partenaire de FFSA, DSCR, Branches Professionnelles, MSA, CARSAT, CCI, Préfectures, Régions, ADEME, Collectivités, Conseils Généraux, ....

Contribution aux réflexions thématiques des milieux professionnels, avec la CNAMTS, la MSA, la CNRACL, sur des risques tels que le trajet, les VUL, le téléphone, la consommation d'alcool ou de drogues, le stress et la fatigue...

Initiation du rapprochement entre les démarches de mobilité et démarches de prévention,

Evaluation des pratiques des entreprises par sondages réguliers sur les pots d'entreprise, les responsabilités de l'employeur, la mise en œuvre du Document unique, la pratique et la gestion des trajets domicile travail, du téléphone au volant ...

Etablissement de Repères Juridiques

Animation de conférences thématiques - actions de prévention type journées Sécurité Routière,



## 4- L'atelier « Diagnostic TRAJET »

Permet sur le même principe de questions/réponses avec boîtiers interactifs, de faire le point avec les acteurs d'un territoire du niveau de gestion des déplacements trajet domicile travail

- Evaluer les déplacements domicile travail
- Réduire et améliorer ces déplacements
- Améliorer les infrastructures et leur utilisation
- Promouvoir les modes de transports collectifs
- Promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
- Améliorer la qualité des véhicules personnels
- Adapter les formations sécurité par mode de déplacement
- S'appuyer sur la communication

DUREE 2h30.

AUDIENCE: 15 à 40 employeurs et collectivités

**5- Les ateliers thématiques.** Au fur et à mesure que les travaux thématiques avancent, PSRE met en place des ateliers, de préférence interactifs et au format 2h30 pour déployer les messages principaux. Disponibles ou en cours de mise au point :

«Téléphoner ou conduire ?», « Stress et fatigue... », « VUL », « Consommation d'alcool ou de drogues »...

## 6- Le site Internet : [www.asso-psre.com](http://www.asso-psre.com)

- Détaille l'ensemble des activités, les moyens d'obtenir information et documentation et de participer aux différents événements.
- Met à disposition les méthodes.
- Fait le point de l'actualité.
- Donne des repères juridiques.